# Cyclisme – procédure de sélection Championnat du monde 2020

## Sujet : procédure de sélection des cyclistes belges pour le championnat du monde 2020 à Ostende

Si vous souhaitez être sélectionné pour le championnat du monde de cyclisme, la procédure suivante s'applique :

- Les articles 09.02.066 et 09.02.071 du règlement UCI signalent que le pays organisateur peut sélectionner 3 coureurs pour la course contre la montre et la course en ligne. La sélection des coureurs belges se déroulera lors de la **course contre la montre de Zolder le samedi 2 mai 2020**. La participation à cette course est **obligatoire** et permet une sélection juste. Seuls les coureurs avec un statut élite ou espoir BPC sont libres de participer ou non à cette course.

* Sélection pour le contre-la-montre: les 3 coureurs les plus rapides de chaque classe sont sélectionnés pour le contre-la-montre. Les cyclistes ayant un statut BPC (élite ou espoir) sont sélectionnés d’office. Les places restantes sont accordées aux coureurs les plus rapides.
* Sélection pour la course sur route : les 3 coureurs les plus rapides de chaque classe sont sélectionnés pour la course sur route. Les cyclistes ayant un statut BPC (élite ou espoir) sont sélectionnés d’office. Les places restantes sont accordées aux coureurs les plus rapides.

Les sélectionnés pour le championnat du monde devront également atteindre une vitesse moyenne minimale lors de la course de sélection à Zolder :

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | C1 | C2 | C3 | C4 | C5 | T1 | T2 | H1 | H2 | H3 | H4 | H5 | B |
| Femmes | 22,6 | 26,1 | 27,1 | 27,6 | 28,9 | 17,7 | 21,4 | 9,0 | 17,0 | 23,0 | 23,4 | 24,2 | 31,0 |
| Hommes | 28,7 | 30,1 | 30,7 | 31,7 | 32,8 | 19,6 | 24,8 | 18,2 | 24,8 | 27,4 | 29,6 | 28,2 | 35,0 |

\* Les temps sont en km/h.

\* En cas d’incident mécanique démontrable, la moyenne des tours roulés sans l’incident sera prise en compte.

La participation au championnat du monde est aux frais des coureurs (sauf pour les coureurs avec un statut Adeps SHN/ESI/ESA). Voici la procédure d’inscription pour les coureurs désirant participer au championnat du monde :

* Confirmer son intention de participation via ce formulaire : <https://forms.gle/ctEMeXiHRJ58fqny8> pour le **28/02/2020 au plus tard**.
* La LHF vous enverra ensuite une facture de 100 € correspondant aux frais d’inscription au championnat du monde à payer pour le 15/03/2020 au plus tard.

**Inscription finale**

L’inscription finale est faite par la KBWB sur base de :

* Les résultats de Zolder
* La réception des frais d’inscription
* Un dossier de classification internationale en ordre et présenté (voir ci-dessous)
* Preuve de l’achat de l’équipement national via la boutique en ligne Bioracer (voir ci-dessous)

L’inscription finale aura lieu le 7/05/2020.

**Remboursement**

* Si vous n’êtes pas sélectionné et ne souhaitez pas figurer dans la liste de réserve, les 100 € d’inscription vous seront entièrement remboursés.
* Si vous souhaitez être sur la liste de réserve, les 100 € ne vous seront pas remboursés.
* Aucun remboursement n'est prévu pour toute désinscription après le 5/05/2020.

**Liste réserve**

* Selon l’article 09.02.062 du règlement UCI, il peut y avoir 6 coureurs réserve au maximum. Un coureur réserve peut prendre le départ si un coureur sélectionné dans sa classe ne le prend pas.
* Les priorités sont données sur base :
	+ Des résultats du contre-la-montre de Zolder. Le coureur le mieux placé reçoit la priorité. La priorité est déterminée comme suit :
1. La plus grande différence de pourcentage avec la vitesse moyenne minimum
2. Maximum 1 coureur par classe sur la liste de réserve
* A prendre en compte dans votre choix d’inscription sur la liste des réserves :
	+ Les frais d’inscription de 100 € ne sont pas remboursables.
	+ Classification internationale : Si vous n’avez pas de classification internationale, vous pouvez uniquement vous faire classifier durant le créneau horaire initialement prévu pour un cycliste qui aurait annulé sa classification. Il est impossible d’être repêché sans classification internationale.
	+ Les classifications se déroulent du lundi au mercredi de la semaine du championnat en fonction de la sélection tardive. Votre engagement sur la liste de réserve implique que vous soyez disponible à tout moment durant ces 3 jours. Il s’agit d’une question de fair-play pour les coureurs se trouvant après vous sur la liste de réserve.
* L'ordre des réserves sur la liste sera annoncé au plus tard le lundi 4/05/2020.

**Classification internationale**

* La possession d’une classification internationale valable est obligatoire pour participer aux Coupes et Championnats du monde.
* La master list avec les classes et les statuts (reviews et confirmed) de tous les coureurs avec une classification internationale se trouve [ici.](https://www.uci.org/docs/default-source/para-cycling---classification/classification-master-list-21.03.2019.pdf?sfvrsn=ec2431c0_42)
* Les coureurs désirant participer à une coupe ou championnat du monde mais n’ayant pas de classification internationale valable (c’est-à-dire new ou statut review ou review 2020) doivent préparer un dossier de demande de classification.
	+ Une classification nationale est obligatoire pour pouvoir commencer un dossier au niveau international. Si vous n’avez pas de classification nationale, nous ne pouvons pas garantir que tout sera prêt dans les délais, mais faites votre demande le plus rapidement possible. [Cliquez ici](http://www.handisport.be/tout-sur-le-handisport/les-classifications/) pour accéder à la procédure.
	+ Votre dossier comprend :
		- [Consent form](https://www.uci.org/docs/default-source/para-cycling---classification/2019.07-athlete-evaulation-consent-form.pdf?sfvrsn=e28de5_2)
		- Pour les cyclistes qui ont une déficience visuel :
			* Prendre un RDV chez votre ophtalmologue pour remplir [ce document MDF VI](https://www.uci.org/docs/default-source/para-cycling---classification/medical-diagnostic-form-vi.pdf?sfvrsn=9bd10cf0_20) et faire les tests complémentaires adéquats.
		- Pour les cyclistes qui ont une déficience physique :
			* Prendre un RDV chez un médecin de cette liste pour remplir [ce document MDF PHYS](https://www.uci.org/docs/default-source/para-cycling---classification/medical-diagnostic-form-pi.pdf?sfvrsn=a51374ba_14) :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Nom** | **E-mail** | **Lieu** |
| Dr Gaëtan Stoquart | gaetan.stoquart@uclouvain.be | St Luc Bruxelles |
| Dr Sophie Cockx | sophiecockx@hotmail.com  | Grand Hôpital de Charleroi |
| Dr Sophie Lambrecht  | sophie.lambrecht@uclouvain.be | UCL Louvain-la-Neuve |
| Dr Olivier Nonclercq | olinonclercq@hotmail.com | Grand Hôpital de Charleroi |
| Dr Catherine Tourbach | catherine.tourbach@CHC.be  | CHC Liège |
| Dr Laurence Pirnay | sports2@chu.ulg.ac.be  | CHU Liège |
| Dr Romain Collin | sports2@chu.ulg.ac.be | CHU Liège |
| Dr Jean-François Kaux | sports2@chu.ulg.ac.be | CHU Liège |
| Dr Karim Benmouna | sports2@chu.ulg.ac.be | CHU Liège |
| Dr Valérie Bartsch | sports2@chu.ulg.ac.be | CHU Liège |
| Dr Emmanuelle Delaunois | emmanuelle.delaunois@hap.be | CHU Ambroise-Paré Mons |
| Dr Kambiz Minooee | kambiz.minooee@ctrbxl.be | CTR Erasme Bruxelles |

* + - * Le MDF ne doit pas dater de plus d’un an
			* Ajouter les documents médicaux annexes pertinents
			* Tous les documents doivent être complétés en anglais
			* Toutes les informations doivent être clairement lisibles (par exemple, lettres d'imprimerie)
			* Soyez aussi complet que possible. Le classificateur tient uniquement compte des informations présentes dans ce dossier
		- [Adaptation application form](https://www.uci.org/docs/default-source/imported-library/uciadaptationapplicationform_neutral.pdf?Status=Master&sfvrsn=a1cfb51d_6) (si nécessaire)
	+ La composition d'un dossier est chronophage, démarrez à temps.
	+ La classification a lieu avant la compétition [(cliquez ici](https://www.uci.org/docs/default-source/para-cycling---classification/2019-para-cycling-classification-dates.pdf?sfvrsn=57b33fbc_20) pour le calendrier). Soyez disponible à ces dates. Vous aurez la confirmation des dates et heures deux semaines avant la compétition, pas de changement possible.
		- La classification se passe en anglais
		- Vous devez vous munir de votre équipement de compétition, de votre licence UCI, de votre vélo/handbike et éventuellement d’aides lors de la séance de classification.
		- Vous devez fournir la liste des médicaments que vous prenez. Celle-ci se distingue de la réglementation antidopage !
	+ Seuls les coureurs sélectionnés seront appelés pour la classification internationale. Les coureurs de réserve pourront être classifiés uniquement si un coureur sélectionné ne se présente pas à sa classification.
* Votre dossier doit être complet et envoyé à classification@handisport.be pour le 6/04 au plus tard. Il se peut donc que votre dossier doive être introduit avant que vous soyez sûr de votre sélection et participation !
* La classification internationale est contraignante et remplace la classification nationale même si les deux peuvent différer.

**Hôtel**

Vous trouverez des informations pratiques [ici](https://www.uci.org/para-cycling/events/uci-para-cycling-road-world-championships)

Le BPC réserve les logements pour les coureurs avec un statut SHN ou ESI. Les coureurs sans statut réserve par leurs propres moyens. Bien qu’il ne soit pas obligatoire de loger à l’hôtel, vous devez signaler l’endroit où vous logerez du 1 au 7 juin (hôtel, maison, combinaison).

**Équipement**

Le port de l’équipement national est obligatoire lors du championnat du monde. L'arrangement pratique suivant a été convenu avec Bioracer :

* Ouverture de la boutique en ligne le 1er mars 2020 dans laquelle l'on peut commander divers articles aux couleurs nationales.
* Commande de l’équipement via la boutique en ligne avant sa fermeture le 15 mars 2020.
* L’équipement acheté vous sera envoyé personnellement.

L’équipement national à commander est à vos propres frais, sauf pour les coureurs ayant un statut élite et espoir. Compte tenu du délai de livraison d'au moins 8 semaines, la date de commande limite est antérieure au contre-la-montre de sélection à Zolder.

Pour plus d'informations sur la procédure de sélection du championnat du monde, veuillez contacter sabrina.rys@handisport.be

**Résumé des échéances :**

* 28 février 2020 : date limite pour communiquer son intention de participer
* 1er mars 2020 : ouverture de la boutique en ligne Bioracer
* 15 mars 2020 : fermeture de la boutique en ligne Bioracer
* 15 mars 2020 : date limite de paiement des droits d'entrée à Parantee-Psylos
* 6 avril 2020 : date limite pour la soumission du dossier de classification internationale
* 2 mai 2020 : contre-la-montre de sélection à Zolder
* 4 mai 2020 : publication des sélections + liste de réserve
* 5 mai 2020 : date limite pour annuler sa participation et se retirer de la liste de réserve
* 7 mai 2020 : enregistrement officiel de participation à l'UCI
* 1-2 juin 2020 : dates de classification du championnat du monde d'Ostende
* 4-7 juin : championnat du monde à Ostende